

MESSAGE IMPORTANT LE 15 JUIN 2022

Nous avons reçu une lettre du ministère de la Santé et des Services sociaux, signée par le Ministre Carmant et le Ministre Dubé.

Tous deux ont indiqué leur intention de refuser le permis de fécondation in vitro (FIV) à la clinique Procréa Gatineau.

Tous deux avaient signé la première lettre de mars 2022 nous accordant 20 jours pour justifier le besoin d'une clinique dans la région. Tous deux viennent maintenant de signer cette seconde lettre de juin 2022 et d'indiquer leur intention de refuser un accès aux soins pour plus de 400 000 personnes en Outaouais, en plus de la population de l'Abitibi-Témiscamingue qui est aussi desservie par notre clinique, soit la SEULE clinique en fertilité de l'ouest du Québec. C'est donc un demi-million de personnes qui se font dire qu'elles ne sont pas importantes. Qu'elles ne sont pas une priorité pour leur gouvernement qui, par ailleurs, se targue d'être un allié des régions.

Voici en rafale les arguments du ministre Carmant et du ministre Dubé.

1. Le gouvernement priorise Québec et Montréal

- Cette lettre me surprend. Le gouvernement de François Legault ne cesse de répéter qu'« *Un Québec fort, ça passe par des régions fortes* ». Ce que je constate, c'est que l'accessibilité aux soins en fertilité pour l'Outaouais et l'Abitibi, ça n'est pas important pour le gouvernement.
- Les personnes qui habitent à Gatineau devront donc se rendre à Montréal, alors qu'une clinique pourrait proposer tous les soins localement, sous simple réserve d'une permission du gouvernement. La situation sera la même, si ce n'est pire, pour toutes les personnes en Outaouais et en Abitibi.
- Pourtant,
 - Gatineau et ses environs représentent la quatrième plus grande ville au Québec. Comme mentionné, la clinique dessert aussi l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui représente au total près de 500 000 personnes.
 - Si on compare un peu et qu'on regarde le nombre de spécialistes de fertilité par population, on voit ceci :
 - Province de Québec = 8.5 M avec plus de 30 médecins
 - Donc 1 médecin par 283 000 habitants
 - Ville de Montréal = 1.8 M avec plus de 20 médecins
 - Donc 1 médecin par 90 000 habitants
 - Ville de Québec = 520 K avec 4 médecins
 - Donc 1 médecin par 130 000 habitants
 - Ville de Laval = 437 K avec 3 médecins
 - Donc 1 médecin par 145 000 habitants
- Conclusion : le gouvernement entend refuser le permis pour Gatineau alors qu'il n'y a qu'un seul médecin pour plus de 400 000 personnes. De plus, le 20 janvier 2022, le gouvernement a annoncé très fièrement qu'il accordait un nouveau permis à une autre clinique de Montréal. Cela signifie une clinique supplémentaire pour une ville qui en comptait déjà cinq. Moins de 400 000 personnes (en terme de population) bénéficieront de cette clinique. Quels que soient les calculs du gouvernement, ils ne tiennent pas la route.

2. En dehors de Québec et Montréal, le ministère priorise des centres de procréation assistée (CPA) de niveau 2+ en partenariat avec les CPA de niveau 3. Le CISSSO prévoit développer la PMA dans la région.

- Je suis bien content d'apprendre que le CISSSO veut développer un programme de PMA dans la région. Toutefois, quand cela se fera-t-il ? Combien de temps est-ce que la population de Gatineau devra encore patienter ?
- Le gouvernement mentionne l'établissement de partenariats avec les centres de niveau 3. Toutefois, si le gouvernement nous refuse le permis, ce centre sera à Montréal.
- Considérant que je suis le seul spécialiste en fertilité de la région et que je fais déjà fonctionner un centre de fertilité qui a eu un grand succès jusqu'à présent, n'aurait-il pas été logique de m'approcher ? Au minimum, avoir une discussion constructive ? Au lieu de cela, le gouvernement entend limiter ma capacité à soigner la population.
- De plus, selon les plans d'effectifs médicaux mis à jour en juin 2022, il y a deux postes vacants en obstétrique-gynécologie dans la région. Il y a donc un manque d'effectif au niveau des gynécologues et on demanderait à ceux présents d'assumer des tâches supplémentaires. N'a-t-on pas d'inquiétude en ce qui concerne les autres soins qui seront délaissés par ces mêmes gynécologues déjà surchargés ?
- La clinique de Gatineau accuse présentement un délai d'attente pour une première visite de 18 mois. En comparaison, les listes d'attente à Montréal se situent autour de 6 mois.
- La clinique de Gatineau représente un atout pour le système public. Les services qui y sont offerts permettent de soulager la charge de soins qui pèse sur les hôpitaux.

3. Le volume projeté de 150 cycles de FIV est insuffisant pour le maintien de l'expertise

- Peu importe la taille d'une clinique, chaque médecin fait environ 100 à 200 cycles de FIV par année. Plus la clinique est grande, plus il y a de médecins. Mais ils ne font habituellement pas plus de cycles chacun. Souvent, dans les grandes structures, ils ont tendance à en faire un peu moins, car ils assurent également d'autres pratiques (gynécologie par exemple).
- La clinique de Gatineau n'a qu'un seul médecin : moi. Je fais de la fertilité à temps plein. Je vais dépasser le nombre de cycles fait par chaque médecin au Québec. Nous avons la population nécessaire pour avoir environ 500 cycles par année. Il est donc faux de dire que mon débit sera inférieur à celui d'un autre médecin en fertilité au Québec.
- Pour augmenter le débit, il faut recruter des médecins. Ceci sera pratiquement impossible sans la construction d'un laboratoire de FIV.

4. Et maintenant?

- Le gouvernement nous donne une nouvelle fois 20 jours pour répondre à cette lettre. Notre expérience précédente nous indique cependant qu'il faudra potentiellement attendre plusieurs mois avant d'avoir une réponse. La clinique n'est pas en mesure d'absorber de tels délais.
- Bien que je sois d'avis qu'un refus du gouvernement serait catastrophique pour la région, pour les couples infertiles et pour les soins de santé en général dans notre région, il faut que je me résigne à accepter que nous n'allons probablement pas obtenir ce permis prochainement.

- J'invite toutes les personnes qui seraient concernées par un refus du gouvernement à faire part de leurs préoccupations au gouvernement, notamment au Ministre Carmant. Écrivez au gouvernement, faites-vous entendre.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Édifice Catherine-De Longpré

1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage

Québec (Québec) G1S 2M1

Téléphone : 418 266-7181

Télécopieur : 418 266-7197

ministre.delegue@msss.gouv.qc.ca

Ministère de la Santé et des Services sociaux

2021, avenue Union, Bureau 10.051

Montréal (Québec) H3A 2S9

Téléphone : 514 873-3700

Télécopieur : 514 873-7488

ministre.delegue@msss.gouv.qc.ca

La conclusion est claire : le seul moyen de rester ouvert et de continuer d'offrir des soins de fertilité dans la région est de quitter la RAMQ. Cela a toujours été une option de dernier recours, mais le gouvernement ne me laisse pas d'autre option.

Nous continuerons à nous battre afin d'avoir ce permis et de pouvoir assurer l'accès aux services de FIV aux personnes en Outaouais et en Abitibi-Témiscamingue. Je souhaite toutefois exprimer ma déception et ma tristesse pour ce qui suivra. Je dois devenir non-participant à la RAMQ. Ainsi, à compter du 15 juillet, tous les soins qu'offrira la clinique de Gatineau seront payants et il ne sera pas possible d'obtenir un remboursement par la RAMQ. Les patients conserveront tout de même l'accès aux crédits d'impôt.

Eric Himaya